

Moderniser la profession : une question de survie

La 41^e CITRA, intitulée « Imaginer l'archiviste du XXI^e siècle : nouvelles stratégies de formation » se tiendra à Malte, 17-21 novembre 2009.

En tant que gardiens de documents accessibles et authentiques, le défi pour les archivistes d'aujourd'hui est d'acquérir les qualifications et connaissances nécessaires pour pouvoir satisfaire aux exigences de la société de l'information du XXI^e siècle. L'utilisation d'Internet comme point de convergence de l'information est devenu l'une des caractéristiques de notre siècle. Le public réclame un lien interdépendant de toutes les sources d'information en un seul endroit, recourant au multimédia et à l'usage interactif de l'information. La « génération Google », comme elle est parfois baptisée, sépare complètement la forme du contenu et se sent moins concernée par le fait que l'information provienne d'un livre ou d'un manuscrit vieux d'un millénaire ; elle est intéressée avant tout par l'information, quelle que soit sa forme. Finalement, le caractère unique, la valeur et l'importance de l'information provenant des archives ne sont pas pris en considération ; les gens ignorent même quelles sont les compétences spécialisées nécessaires pour la conservation et la gestion des documents, source principale d'information. Si nous n'agissons pas rapidement, ces développements auront des conséquences négatives sur l'image de l'archiviste dans la société du XXI^e siècle. Nous ne voulons pas courir le risque que l'archiviste soit perçu par le public comme une sorte d'assistant fournissant du contenu à des e-techniciens qui, eux, seront les responsables de la création de l'information électronique.

Les conclusions de la prochaine CITRA nous aideront à définir les défis auxquels nous devons faire face ensemble et identifier les opportunités que la société de l'information nous offre à tous pour nous améliorer et revaloriser la profession.

La CITRA 2009, organisée en sessions plénières ou parallèles favorables au débat, présentera des programmes de formation déjà existants au sein d'organisations, d'universités et d'institutions archivistiques diverses. Nous aborderons la question de ce qu'attendent les employeurs de leurs archivistes aujourd'hui. De jeunes professionnels nous diront comment ils perçoivent leur avenir professionnel. Nous évoquerons les besoins en matière de nouvelles qualifications, connaissances et expertises. Nous porterons notre attention sur les besoins en formation dans les pays en voie de développement et sur la formation archivistique dans les communautés indigènes et marginalisées. La question de la formation continue sera également abordée.

Afin de faire écho aux développements actuels de la profession d'archiviste, l'ICA a choisi de considérer la formation comme l'un des domaines principaux de développement pour ces prochaines années. Le thème général de la CITRA 2009 a un lien direct avec les activités de PCOM et avec la section de l'ICA dédiée à la formation (SAE), toutes deux impliquées dans la préparation du programme de la CITRA 2009. Les résultats seront importants pour permettre à PCOM de répondre aux besoins et d'encourager les membres de l'ICA à développer des normes professionnelles, des programmes et offres de formation ainsi que la formation à distance.

Les conclusions de la prochaine CITRA nous aideront à définir les défis auxquels nous devons faire face ensemble et identifier les opportunités que la société de l'information nous offre à tous pour nous améliorer et revaloriser la profession.

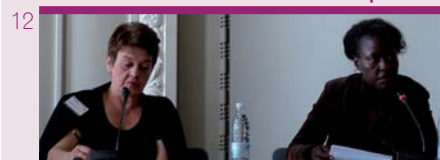


Nolda Römer-Kenepa
ICA vice-présidente CITRA
nrom@cura.net

La journée internationale des Archives dans le monde



Archives et droits de l'homme : affronter les démons du passé



3 Changements au sein du secrétariat

6 Comité exécutif à Tamanrasset, en Algérie



8 La Boîte à outils de PARBICA permet de nouer des alliances stratégiques



8 Vers un modèle conceptuel pour la description archivistique

9 Nouvelles sur le front du programme

10 Quelques nouvelles de SARBICA

11 Architecture et environnement

12 La gestion des situations d'urgence : rencontre des bénévoles du Bouclier bleu à Cologne



13 Réactivation de SLA

Flash

Éditeur : Conseil international des Archives (ICA)

Directeur de publication :
David A. Leitch

Le Conseil international des Archives (ICA) a pour mission de promouvoir les archives par le biais de la coopération internationale. En conservant la trace des activités humaines, les archives constituent le fondement des droits des individus et des États ; elles sont donc essentielles pour la démocratie et la bonne gouvernance. En promouvant le développement des archives, l'ICA travaille à la protection et à la valorisation de la mémoire de l'humanité.

Flash donne des informations sur les activités de l'ICA et met en valeur les dernières réalisations en matière d'archives. *Flash* vient compléter la réflexion plus approfondie, les comptes rendus et les débats publiés dans *Comma*.

Flash paraît trois fois par an au profit des membres de l'ICA. La revue peut être reproduite ou traduite, en tout ou partie, sous réserve que soit mentionnée la source d'origine. Le sommaire du dernier *Flash* a été bouclé le 6 juillet 2009.

Tous nos remerciements aux collègues dont Alice Chateau, André Vanrie qui ont offert leur aide et compétence pour traduire des articles de ce numéro de *Flash*. La traduction n'est réalisée que par des volontaires. N'hésitez pas à nous aider, juste pour quelques heures tous les quatre mois !

ICA

60, rue des Francs-Bourgeois
75003 Paris, France
T : +33 14027 6306
F : +33 14272 2065
E : ica@ica.org
I : www.ica.org

Graphisme : Raphaël Meyssan
raphael@meyssan.net
T : +33 6 20 49 12 15

Impression : DÉJA-GLMC
Garges-lès-Gonesse, France

Crédits photos : Archives nationales d'Algérie, Archives nationales de la République démocratique du Congo, Archives nationales du Japon, Archives nationales du Sénégal, ICA Secrétariat, PARBICA, Robert Kretzschmar, SARBICA, SAR, SLA, CBPS, HRG, Bouclier bleu, IRMT.

ISSN : 1728-533X.
Dépôt légal à parution.

Les gens

De nouveaux directeurs d'archives nationales ont été nommés :

Canada

→ M. Daniel J. CARON

République du Congo

→ M. Basile NGOLI

Andorre : une archiviste nommée ministre

Le 9 juin, journée internationale des Archives, a été marquée d'une façon toute particulière en Andorre : en effet, Susana Vela, archiviste national, a été nommée ce même jour ministre de l'Éducation et de la Culture de son pays. L'ICA adresse toutes ses félicitations à Susana, qui, nous n'en doutons pas, continuera dans ses fonctions de ministre à soutenir et à promouvoir les archives pour lesquelles elle a travaillé pendant 20 ans. Susana rejoint ainsi les rangs de nos collègues qui, distingués dans leurs fonctions d'archivistes, ont été appelés à exercer de hautes responsabilités.

Changements au sein de l'équipe du secrétariat de l'ICA

Le 30 avril dernier, Perrine Canavaggio a quitté ses fonctions de secrétaire générale adjointe de l'ICA, après de nombreuses années de services distingués rendus à notre organisation.

Perrine a occupé la fonction de secrétaire de la CITRA durant deux cycles consécutifs, de Reykjavik (2001) à Québec (2007). Elle a ainsi joué un rôle majeur dans la production de six programmes stimulants et de nombreuses résolutions influentes. Elle a fait preuve d'un formidable leadership dans l'avancement des travaux relatifs aux archives et aux droits de l'homme, suite à la CITRA du Cap en 2003. Elle a également déployé de grands efforts pour développer les liens entre l'ICA et l'UNESCO. Nous sommes heureux de noter que les nombreux amis de Perrine au sein de l'ICA ne perdront pas le contact avec elle, car elle a bien l'intention de continuer à faire partie de l'organisation en tant que membre individuel. Juste après avoir salué Perrine, nous avons souhaité la bienvenue à Christophe Jacobs, dernière recrue du secrétariat, depuis le 4 mai dernier. Christophe



travaillera à temps partiel au sein du secrétariat jusqu'à la fin du mois de décembre 2009, poursuivant en parallèle ses recherches sur la politique des archives en France entre 1852 et 1945. Au regard des récents sinistres de Cologne et de l'Aquila, il lui a été confié de développer au sein de l'ICA un programme consacré à la gestion des situations d'urgence. Membre de l'Association des comités nationaux du Bouclier bleu (ANCBS) et du Comité français du Bouclier bleu, il est bien armé pour cette mission. Enfin, lorsque le comité exécutif de l'ICA s'est réuni à Tamanrasset le 28 mai, il a approuvé à l'unanimité la désignation de Christine Martinez comme secrétaire générale adjointe. Christine a rejoint le secrétariat le 1^{er} février 2009 en tant que



directeur exécutif du programme et elle conservera à l'avenir cette tâche de haute responsabilité dans un domaine crucial. Elle combine avec aisance une large connaissance professionnelle, la capacité de travailler en trois langues différentes et une excellente capacité relationnelle. Elle est particulièrement efficace à motiver des collègues plus jeunes à s'impliquer davantage dans l'ICA et l'organisation a beaucoup de chance de s'être assuré ses services. Après la décision du comité exécutif, Christine a déclaré qu'elle était très heureuse que son travail pour l'ICA ait été reconnu de cette façon. Sa distinguée prédécesseur, Perrine Canavaggio, avait atteint des normes très élevées dans l'exécution de ses tâches, qu'elle fera de son mieux pour égaler.

Site Web ICA : mise à jour

Le secrétariat a le plaisir de vous annoncer qu'à la suite de négociations, un contrat a été signé avec Tincan Ltd. Tincan travaillera avec l'ICA pour développer un site Web ICA nouveau et efficace.

Suite à des entretiens, le secrétariat a décidé d'ouvrir des négociations définitives avec la firme britannique Tincan Ltd comme premier fournisseur d'accès. Tincan a fait une excellente proposition et une présentation offrant un service et une solution de grande qualité. Tincan dispose d'une très bonne expérience de plus de dix ans dans le domaine de l'information dans des sites d'audience internationale et multilingue ; cette firme est donc tout à fait qualifiée pour aménager un nouveau site Web d'usage international pour l'ICA. En outre, ils ont fait

preuve d'une compréhension aigüe du soutien, des communications et du sens associatif au niveau international et ils ont appliqué de façon pertinente cette expérience au projet de développement du site Web ICA. L'ICA fera partie de la communauté plurivalente des clients de Tincan qui comprend avant tout des organisations caritatives, des ONG et des a.s.b.l. Tincan a également un projet de gestion solide et convainquant, une structure d'équipe et une compétence dans la communication. Ils ont apporté une réponse à certaines questions épineuses du panel d'interview et ont posé à leur tour quelques questions sensées, montrant ainsi un réel intérêt pour les activités et le fonctionnement de l'ICA.

Tincan a terminé la phase « Découverte » du projet dont les buts étaient d'établir les exigences de l'utilisateur, de dresser

un projet détaillé des spécificités et de finaliser le plan projeté. Ils ont interrogé quelques-uns des membres de l'ICA face à face et par téléphone. Une enquête sur internet a été initiée sur le site web actuel ainsi que sur la liste de diffusion de l'ICA. Le Secrétariat de l'ICA remercie tous ceux qui ont répondu aussi rapidement à cette enquête. Feront suite à la phase « Découverte » les phases « conception » et « développement technique » permettant finalement d'arriver à un produit fini qui serait lancé avant la CITRA en novembre 2009.



Naomi Setchell

ICA Responsable de projet
(webmestre)
setchell@ica.org

Journée internationale des Archives

Le 9 juin a été célébré de diverses façons autour du monde. Tant des institutions d'archives nationales que locales, ainsi que des associations, ont marqué à leur manière la journée internationale des Archives. Qu'il s'agisse des archives nationales du Sénégal, ou des archives municipales de Lloret de Mar (Catalogne), les archivistes se sont mobilisés pour organiser des événements destinés à promouvoir les archives auprès des décideurs et du grand public. *Si vous avez, vous aussi, contribué à célébrer cet événement dans votre pays, faites-nous-en connaître les retombées (contact : ica@ica.org).*

Sénégal

La Direction des Archives du Sénégal a célébré la troisième édition de la Journée Internationale des Archives sur le thème « Information administrative et protection des renseignements personnels ».

Outre Dakar avec les Archives nationales et les dépôts d'archives publiques comme privées, cette manifestation a concerné les régions du pays dotées d'un service régional d'archives.

La manifestation organisée par les Archives nationales dans la grande salle de conférence de la Chambre de commerce et d'industrie de Dakar, a été marquée par trois activités majeures : une cérémonie de remise du « Diplôme d'honneur des Archives du Sénégal », un panel sur le thème et une prestation de serment des agents des services d'archives publiques (ministères et établissements publics, conformément aux dispositions de la loi 2006-19 du 30 juin 2006, relative aux archives et aux documents administratifs).

Les médias, publics comme privés (presse écrite, télévisions, radios), ont couvert ces activités. Des interviews et reportages ont été faits aux Archives nationales mais également au service des archives audiovisuelles de la Radiodiffusion télévision sénégalaise.

Dans son discours M. Babacar Ndiaye, directeur des Archives du Sénégal, a souhaité la bienvenue aux participants et aux invités. Le thème « Information administrative et protection des renseignements personnels », a-t-il souligné, est très actuel dans le contexte de la nouvelle citoyenneté née dans le sillage des avancées démocratiques enregistrées par le pays au cours des dernières décennies. Il a parlé de l'innovation majeure de cette édition, qui concerne la remise du « diplôme d'honneur des archives du Sénégal » à des personnalités pour services rendus aux Archives du



M. Babacar Ndiaye, directeur des Archives du Sénégal, M. Papa Ousmane Gueye, secrétaire général du gouvernement, M. Seydou Madani Sy, archiviste paléographe, recteur honoraire, ancien ministre.

Sénégal. Il s'agit de MM. Seydou Madani Sy, archiviste-paléographe, ancien recteur, ancien ministre, Amadou Alassane Bousso, premier directeur de l'école de bibliothécaires, archivistes et documentalistes (EBAD/UCAD) de Dakar, Oumar Ba ancien archiviste et Saliou Mbaye ancien directeur des Archives du Sénégal. Ce fut une cérémonie émouvante et pleine d'enseignements. Après la cérémonie officielle d'ouverture par M. Papa Ousmane Gueye, secrétaire général du gouvernement, qui a assuré l'assistance de l'intérêt que M. le président de la République accorde aux archives en s'investissant personnellement dans leur modernisation, mais aussi pour doter le Sénégal d'une Maison des Archives digne de notre pays, une conférence sur le thème a été animée par un panel composé de personnes ressources très au fait des problèmes liés à la gestion de l'information administrative mais aussi à la protection des renseignements personnels. M. Seydou Madani SY, ancien président du Conseil d'État, ancien médiateur de la République, président de la Commission nationale sur l'accès à l'information administrative et sur la protection des renseignements personnels, a été le modérateur de la conférence.

À sa suite, M. Ahmeth Ndiaye, professeur à l'EBAD, M. Abdou Latif Coulibaly, journaliste-écrivain, directeur de l'Institut supérieur des sciences de l'information et de la communication, M. Amadou Diallo, magistrat, avocat général,

délégué à la Cour suprême et le D^r Mouhamadou Lo, juriste droit des TIC, conseiller juridique de l'Agence de l'informatique de l'État ont tour à tour présenté leur point de vue sur la question. Ce fut un véritable regard croisé d'experts évoluant dans des secteurs différents.

Ces exposés ont suscité un riche débat. Enfin, en raison de l'abondance des audiences au tribunal régional de Dakar le mardi 9 juin, la cérémonie de prestation de serment des archivistes et autres agents des services d'archives publiques au tribunal régional de Dakar a eu lieu le mardi 16 juin 2009, à 10 heures.

Babacar Ndiaye

Président de WARBICA,
directeur des Archives du Sénégal,
pmarchi@primature.sn

RD Congo

Sous le haut patronage du président de la République démocratique du Congo, les Archives nationales du Congo viennent de célébrer, pour la première fois, la journée internationale des archives, le 9 juin 2009, en présence de Monsieur le ministre de tutelle, son Excellence, M. Esdras Kambale, et d'autres personnalités invitées pour la circonstance.

Désormais, cette journée ne passera plus inaperçue, les médias ont sensibilisé la population. Le programme des manifestations comprenait : un message à la Nation du Ministre de la Culture et

Algérie

Une exposition sur les archives et le travail des services des Archives nationales d'Algérie prévue pour la Journée internationale des archives a été organisée en clôture de la réunion du comité exécutif de l'ICA le 28 mai 2009 à Tamanrasset en Algérie. Voulant mettre à profit la présence du président et du secrétaire général de l'ICA ainsi que de la majorité des membres du comité exécutif, les Archives nationales d'Algérie ont ainsi avancé une partie des festivités prévues le 9 juin pour fêter les archives qui selon M. Chikhi, directeur général des Archives nationales d'Algérie « méritent qu'on les fête tous les jours de l'année ». Le wali (gouverneur de la Province) de Tamanrasset était l'invité d'honneur de cette exposition, qui après une visite guidée a présidé en compagnie du président de l'ICA et du directeur général des Archives nationales d'Algérie une cérémonie conviviale de clôture des travaux de la réunion du comité exécutif, avec remise de cadeaux de part et d'autre.



Tous les membres du comité exécutif présents ont été impressionnés par l'organisation de cette exposition, qui contribuera à mettre en évidence les Archives nationales d'Algérie.

des Arts, une conférence de M. Antoine Lumenganeso Kiobe, Conservateur en Chef et Directeur Général des Archives nationales du Congo, Président de la Cenarbica, sur l'importance des Archives dans une Nation en reconstruction, et une exposition sur les billets de banque ainsi que les cartes géographiques, les drapeaux et les emblèmes de notre cher et beau pays.

Antoine Lumenganeso Kiobe

Président de CENARBICA, Directeur général des Archives nationales de RDC
alumenganeso@yahoo.fr

Royaume-Uni

Pour célébrer la Journée internationale des archives, les services d'archives de l'université de Glasgow ont lancé de nouvelles ressources en ligne qui mettent en valeur la portée internationale et la réputation de l'université et de ses fonds d'archives. Grâce à la carte des fonds, les usagers peuvent apprécier l'impact des entreprises écossaises sur le développement de l'économie mondiale et l'influence que l'université de Glasgow, ses employés et ses étudiants ont eue sur l'histoire et le développement de nombreux pays.

Le personnel des services d'archives a sélectionné dans les fonds un certain nombre de documents phares pour le lancement de la Journée internationale des archives. Les archives numérisées donnent un aperçu fascinant de toute une gamme d'activités, depuis les études géologiques en Antarctique et en Iran jusqu'aux expéditions zoologiques en Amérique du Sud et aux services médicaux au Nigeria, aux constructions navales et ferroviaires en Chine, au Japon et en Nouvelle Zélande, à la gestion des transports maritimes internationaux, à l'exportation de machines à sucre à l'Île Maurice et à Java, et de bière en Birmanie, à Malte et en Australie, et au fonctionnement de moulins en Inde, en Roumanie, au Malawi et au Canada.

Chaque entrée donne une idée très attrayante de ce qui est disponible dans l'ensemble des fonds, dans lesquels les usagers sont invités à faire des recherches : www.gla.ac.uk/services/archives/collections/internationalarchiveday.

Clare Paterson

Archiviste adjointe, Scottish Business Archive, Tél. +44 (0)141 330 4159



Mme le directeur général adjoint des Archives nationales de la République démocratique du Congo, Son Excellence Monsieur le ministre de la Culture et des Arts, le directeur général des Archives nationales de la République démocratique du Congo.

Japon



Le 9 juin 2009, les archivistes japonais ont célébré pour la deuxième fois la Journée internationale des Archives (JIA). La conférence commémorative s'est tenue au sein des Archives de la préfecture de Yamaguchi (APY) qui se situe à l'extrême ouest de l'île principale du Japon. Cette année, les APY fêtent également leur 50^e anniversaire. Créées en 1959, elles sont la première administration en charge d'archives publiques au Japon. Elles devançant même l'ouverture des Archives nationales du Japon en 1971. La JIA 2009 coïncide ainsi avec cet anniversaire d'un demi-siècle.

Le président Kikuchi prononça le discours d'ouverture. Il fut suivi de l'intervention de deux éminents conférenciers sur la réglementation relative à l'archivage pour les organismes d'État et son impact sur les gouvernements locaux. Plus de cent archivistes, y compris les directeurs généraux de la plupart des archives locales, ont participé à cet événement.

Au Japon, le projet de loi sur l'archivage a été adopté à la Chambre des députés, et a été envoyé à la Chambre haute le 11 juin, deux jours après la JIA. Cette loi est un texte qui est depuis longtemps attendu par la communauté archivistique japonaise. Si le projet devient loi, 2009 sera à marquer d'une croix blanche pour les archivistes du Japon.

Yumiko Ohara

Archives nationales du Japon
yumiohara@archives.go.jp

Comité exécutif à Tamanrasset, Algérie



MM. Ian Wilson, président de l'ICA, Abderahmane Boubaker, gouverneur (wali) de Tamanrasset et Abdelmajid Chikhi, directeur général des Archives nationales d'Algérie.

Le comité exécutif a été heureux d'accepter l'invitation des Archives nationales d'Algérie à tenir sa réunion des 26-28 mai 2009 dans la localité particulièrement exotique de Tamanrasset, sous le patronage du président d'Algérie. Après trois jours de débats intenses, plusieurs membres ont choisi de participer à une excursion de deux jours, qui comprenait l'observation de dromadaires dans le désert, la contemplation du coucher de soleil depuis une chapelle érigée à la mémoire du Père Charles de Foucauld et un déjeuner dans un village Touareg. Aucun de ceux qui étaient là n'oubliera jamais la beauté captivante du désert.

L'ICA est très reconnaissant au directeur général Abdelmajid Chikhi et à son personnel des Archives nationales, qui ont œuvré inlassablement pour que notre séjour dans leur pays soit à la fois agréable et productif, ainsi qu'aux autorités civiles et militaires de la région de Tamanrasset. Outre l'examen du développement des activités générant des revenus de l'ICA, le comité exécutif a décidé que le groupe de travail en gestation sur les archives déplacées irait de l'avant sous la présidence de l'Algérie. Des représentants des anciennes puissances coloniales seraient également invités à prendre

part au groupe de travail. La majorité du temps de travail du bureau a été consacrée aux finances et aux réformes à apporter à l'actuel système de prélèvement des cotisations de membres.

L'ICA maintient sa stabilité financière

Le comité exécutif a été très heureux d'apprendre que l'ICA a réussi à réaliser un surplus de plus de 77 000 euros dans le compte final de 2008, en dépit des dépenses supplémentaires dues à une année de congrès et des débuts de la récession globale. Il a pris la décision de distribuer ce surplus comme suit : 30 000 euros à PCOM (ce qui donne un budget total de 120 000 euros pour 2009) ; 30 000 euros pour le développement du nouveau site Web (soit un total de 100 000 euros pour 2009) ; les 11 000 euros restants serviront à subsidier un projet spécial de dictionnaire de terminologie archivistique multilingue actualisé. Les auditeurs des comptes Deloitte ont confirmé que le rapport financier de 2008 est bien en ordre. La stabilité financière qui se poursuit est spécialement une bonne nouvelle pour les branches et les sections de l'ICA. Les montants non dépensés en 2008 ont été reportés, si bien qu'il y a maintenant 100 000 euros de budget pour les branches et 99 000 euros pour les sections. Le secrétariat a été invité à une réunion des présidents des branches à Tamanrasset,

où la définition des critères et des procédures pour l'allocation des subventions aux branches a fait de grands progrès. Fin juin, un document final pourra être transmis à tous les présidents des branches. On espère qu'il en sera de même dès que possible pour les sections.

Sous-comité sur les activités de l'ICA pour la recherche de nouvelles sources de revenus

En février 2009, lors de sa réunion à Abou Dhabi, le bureau du comité exécutif (MCOM) a examiné plusieurs possibilités de développement de la recherche de nouvelles sources de revenus au sein de l'ICA, en particulier une proposition de fondation aux Émirats arabes unis, qui serait effectivement responsable de promouvoir et de vendre les produits et services de l'organisation, parmi lesquels l'expertise et la formation. MCOM a recommandé la mise en place d'un sous-comité dépendant du comité exécutif, qui aurait pour tâche d'examiner en détail les études de cas des différentes options, ainsi que les possibles implications légales, statutaires et fiscales pour l'ICA.

Le sous-comité s'est réuni pour la première fois à Paris, le 22 mai, juste avant le comité exécutif en Algérie qui se tenait la semaine suivante. Il a été assisté dans ses délibérations par des



EB Tamanrasset 2009, désert.

experts juristes indépendants. Les principales conclusions ont été que le terme de « fondation » devrait être évité dans le cadre de discussions stratégiques sur la recherche de sources de revenus, car il peut avoir des sens très différents dans différents pays ; par ailleurs les statuts d'une entité générant des revenus peuvent dériver de la constitution de l'ICA, plutôt que de créer un corps juridiquement indépendant fonctionnant selon son propre droit ; des modifications de la constitution permettant de clarifier la mission de l'organisation dans le domaine de la recherche de sources de revenus seront proposées à l'assemblée générale à Malte en novembre 2009 ; enfin, on fera appel à une expertise juridique pour déterminer dans quelle mesure les structures existantes de l'ICA peuvent fournir une base pour des activités générant des revenus.

Le comité exécutif a été informé de ces conclusions lors de sa réunion à Tamanrasset le 27 mai dernier. Il a confirmé la création du sous-comité et décidé qu'à l'avenir tous les membres de MCOM pourraient y participer. Il a également été convenu que le sous-comité aurait la mission d'examiner toutes les

possibilités offertes à l'organisation en matière de revenus. Le sous-comité se réunira à nouveau à Paris les 7 et 8 septembre, et abordera les questions suivantes :

- ▶ Les possibilités offertes à l'ICA de mettre en place des activités générant des revenus, et les avantages/désavantages des différents modèles pour développer ces activités ;
- ▶ Les autres sources de financement pour l'ICA (subventions, mécénat, partenariats) ;
- ▶ Les changements à apporter à la constitution pour permettre des activités commerciales.

Depuis la tenue du comité exécutif, il est devenu clair qu'il n'est pas possible de développer une opération génératrice de revenus ayant pour base le Centre national de documentation et de recherche aux Émirats arabes unis. Cependant, l'ICA souhaite remercier très chaleureusement le Dr Abdullah El Reyes, directeur général du NCDR et vice-président de l'ICA pour la promotion et le marketing, pour cette proposition innovante, qui a eu le rôle d'un puissant catalyseur dans la réflexion constructive visant à obtenir de nouvelles sources de revenus pour l'ICA.

Abdelmajid Chikhi, directeur général des Archives nationales d'Algérie, Abderahmane Boubaker, gouverneur (Wali) de Tamanrasset et Ian Wilson, président de l'ICA.



Réformes proposées pour les cotisations des membres

Le comité exécutif a approuvé les conclusions du groupe de travail à ce sujet, à savoir que les cotisations des membres institutionnels, y compris les Archives nationales de catégorie A, seront basées sur la taille du budget des institutions. En principe, on n'appliquera plus le principe de demander aux Archives nationales de payer leur cotisation sur base du Produit national brut de leur pays. Si dans le futur les Archives nationales payeront moins, les autres institutions payeront plus. Dans l'optique de cette réforme, plus d'institutions seront encouragées à devenir membres catégorie C grâce au développement d'une offre d'adhésion plus attractive. Ceci va inclure l'accès à l'espace membre du site Web, le droit de vote aux assemblées générales, et le droit de se présenter aux élections en tant qu'officier de l'ICA. Cependant, la place importante tenue à l'ICA par les Archives nationales sera sauvegardée par le fait qu'elles posséderont collectivement 50 % des votes dans un collège électoral.

Le comité exécutif a décidé de maintenir les catégories de membres comme elles le sont actuellement mais a également donné son accord de principe au nouveau système, basé sur les budgets institutionnels et accordant le droit de vote aux membres dûment en règle de cotisation, conformément à leur poids représentatif. Il a pris note que les résultats du projet pilote en cours pour les associations de catégorie B seront importants. Il a aussi autorisé une enquête d'échantillonnage auprès des membres catégories A et C pour se rendre compte du développement d'un système basé sur les budgets institutionnels.



David A. Leitch
ICA Secrétaire général
leitch@ica.org

La Boîte à outils de PARBICA permet de nouer des alliances stratégiques



La Boîte à outils pour la bonne gouvernance développée par la Branche régionale pour le Pacifique (PARBICA) est devenue un ensemble d'outils de promotion de bonnes pratiques d'archivage dans les administrations publiques dans le Pacifique et a permis à la branche de nouer d'importantes relations stratégiques.

La Boîte à outils est née d'une déclaration, adoptée par 13 pays et territoires à la conférence de Fidji en 2005, qui a

reconnu l'importance de bons systèmes d'archivage comme fondement pour la responsabilisation, la transparence et l'efficacité, ainsi que le rôle joué par les autorités archivistiques dans la conduite et le soutien de systèmes d'archivage efficaces dans leurs administrations respectives. Depuis cette déclaration, la Boîte à outils s'est développée en trois phases distinctes. La première a été lancée à la Conférence de PARBICA à Nouméa, en Nouvelle Calédonie en 2007. Elle a consisté en information de sensibilisation, ainsi qu'en guides de diagnostic,

comprenant une liste de points concernant les capacités en archivage et des lignes directrices pour comprendre les exigences en matière d'archivage.

La deuxième phase a été centrée sur des lignes directrices pour des cadres de bon archivage et création de documents. Il s'agit en particulier d'un modèle de politique d'archivage et de plan de classement pour les fonctions communes des agences publiques - gestion des actifs et des ressources, relations extérieures, gestion financière, gestion de l'information, personnel et établissement, et gestion stratégique.

Des lignes directrices ont aussi été développées en phase trois pour l'élimination des documents. Elles consistent en un tableau d'élimination et en lignes directrices de mise en œuvre pour les fonctions communes mentionnées ci-dessus, ainsi qu'en conseils pour le démarrage d'un programme d'évaluation.

Toutes les lignes directrices sont développées par le biais de groupes de travail composés de représentants très expé-

Vers un modèle conceptuel

Le comité des normes et bonnes pratiques (CBPS) vient de tenir sa réunion annuelle à Marbourg (Allemagne). Les participants ont discuté de la structure actuelle et future des normes de description de l'ICA, de leurs objectifs présents et futurs, de leurs besoins d'harmonisation et de leurs relations avec d'autres normes existantes ou à venir.

L'École d'archivistique de Marbourg (Allemagne) a accueilli la réunion annuelle du sous-comité sur la description archivistique, les 25-27 mai 2009. Comme il avait été décidé lors du dernier congrès international des archives à Kuala Lumpur (Malaisie), les 21-27 juillet 2008, le principal objectif de la réunion était d'identifier les besoins d'harmonisation des quatre normes de description de l'ICA et d'étudier la possibilité d'élaborer un document explicitant les relations entre les normes de l'ICA et d'autres normes

existantes ou à venir telles que la Description archivistique encodée (EAD), le Contexte archivistique encodé (EAC) ou le Guide archivistique encodé (EAG).

Le sous-comité a identifié différents niveaux de changements nécessaires : harmonisation des quatre normes de l'ICA, du contenu des règles et de l'application des normes. Toutefois, il a été décidé que les changements plus substantiels seraient considérés plus tard. Les normes de l'ICA ne sont pas utilisées au même niveau. ISAD(G) est reconnue comme la base de la description archivistique et est utilisée communément dans de nombreux pays, mais ce n'est pas le cas des trois autres normes. La priorité de CBPS est d'expliquer à la communauté internationale comment les normes de description se rapportent au même domaine.

Il a donc été décidé d'élaborer une déclaration générale de modèle de données et différents modules modifia-

bles à différents moments en fonction des pratiques et des besoins. CBPS préparera un document unique général et modulaire. Ce document comprendra différentes parties cohérentes en elles-mêmes pour décrire les archives, leurs producteurs, les fonctions des producteurs et les institutions de conservation des archives. Le document devrait contenir une introduction générale comprenant une histoire des activités de normalisation de l'ICA, un modèle de données et une partie concernant les relations entre les différentes entités archivistiques (archives, producteurs, fonctions des producteurs et services d'archives). Il devrait également comprendre un ensemble d'éléments de description pour chaque type d'entité et des annexes avec des tables de concordances et des références aux articles, dans différentes langues, sur la modélisation conceptuelle. Ce document, qui serait diffusé en 2012, doit être consi-

mentés de PARBICA qui se rencontrent pour discuter et créer le contenu et qui s'amusent beaucoup ! Les deux premières phases ont été coordonnées par les Archives nationales d'Australie et financées par AusAID. La troisième phase a été coordonnée par les Archives nationales de Nouvelle Zélande avec le soutien financier de NZAID. D'autres phases sont prévues. La quatrième consistera en outils de formation des formateurs et son financement a déjà été approuvé. PARBICA est en train de chercher le financement de la cinquième phase qui traitera de l'archivage électronique dans le Pacifique.

Le projet de Boîte à outils a permis de nouer des alliances stratégiques importantes avec les commissaires du service public, les médiateurs et le programme régional de liberté d'accès à l'information. Tous ces acteurs partagent notre conviction qu'un bon archivage est essentiel pour la bonne gouvernance.

Plus d'information sur www.parbica.org.

Mark Crookston

Assistant du secrétaire général de PARBICA, senior advisor, continuité numérique, Archives de Nouvelle Zélande
mark.crookston@archives.govt.nz



déré comme une étape intermédiaire avant un appel à commentaires et une révision complète des normes pour le mandat 2012-2014.

La réunion a été également suivie d'un séminaire sur la description archivistique avec les étudiants de l'École d'archivistique. Trois membres de CBPS, Michael Fox (Etats-Unis), Amy Warner (Royaume-Uni) et Victor da Fonseca (Brésil) ont fait des présentations respectivement sur l'EAD, sur les bases de données des Archives nationales du Royaume-Uni et sur les archives au Brésil.

Pour plus d'informations, contacter : Marion Beyea, présidente de CBPS (marion.beyea@gnb.ca), ou Claire Sibille-de Grimoüard.

Claire Sibille-de Grimoüard

Secrétaire de CBPS
claire.sibille@culture.gouv.fr



Nouvelles sur le front du programme

Un certain nombre de projets financés par PCOM sont en pleine phase de développement.

Ainsi, le projet visant à développer une étude sur l'évaluation en Amérique latine démarrera au mois d'août avec la tenue d'un séminaire international à Córdoba, en Argentine. De même, notre collègue de Côte d'Ivoire Lydie Padré Baroan s'apprête à lancer la réalisation du film de promotion des archives comme outil de bonne gouvernance qui sera proposé aux pays francophones d'Afrique, tandis que l'ANCBS (Association des comités nationaux du Bouclier bleu) travaille à élaborer un module de formation sur les réactions aux situations d'urgence (dégâts des eaux).

Il ne s'agit que de quelques exemples. La commission du programme suit de près, grâce aux mentors qu'elle a affecté à chaque projet, les progrès des groupes de travail. Mais le secrétaire général a également pu constater, « de visu » les efforts déployés pour permettre de réaliser les objectifs qui nous sont assignés par les directions stratégiques de l'ICA. Paris a en effet été le cadre, la semaine du 8 juin, de la réunion des groupes de travail de deux projets différents.

Piloté par SPA et EURBICA, le projet « compétences » permettra de publier des lignes directrices pour l'élaboration d'un modèle de compétences. Les membres du groupe de travail, représentant des institutions d'archives et des associations professionnelles, ont planché pendant deux jours pour développer la structure détaillée du manuel, ont présenté des études de cas, et réfléchi à la diffusion du futur produit. Les résultats de leurs travaux seront présentés à la CITRA de Malte, et ils annoncent la première version définitive de la méthodologie pour la fin janvier 2010.

Les deux jours précédents, les 8 et 9 juin, le groupe de projet « formation des formateurs au records management » tenait sa troisième réunion dans les locaux du bureau de la formation et des métiers de la Direction des Archives de France. Sur la base de la présentation faite au congrès international de Kuala Lumpur, les membres du groupe ont travaillé sur le contenu de la plateforme collaborative qui sera mise à la disposition des membres de l'ICA courant 2010. Une nouvelle présentation des avancées du projet devrait être également faite lors de la CITRA de Malte. Tous nos membres sont invités à prendre connaissance du nouvel appel à projet publié sur le site de l'ICA, et de lire attentivement les conditions d'éligibilité pour répondre à cet appel. Christine Martinez, secrétaire général adjoint (programme, martinez@ica.org) répondra à toutes vos questions sur le programme et ses opportunités.



Groupe de projet « Formation et formateurs au records management », Paris 2009.



Christine Martinez
 ICA Secrétaire générale adjointe
 [Programme]
martinez@ica.org

Quelques nouvelles de SARBICA



SARBICA, Singapour 2009.

Réunion extraordinaire du bureau exécutif de SARBICA, le 13 mai 2009

La branche régionale pour l'Asie du Sud-Est (SARBICA) a organisé la réunion en question aux Archives nationales de Singapour. Étaient présents dix membres du bureau exécutif de SARBICA (les directeurs des Archives nationales) et neuf observateurs, y compris les Archives nationales d'Australie. La réunion avait particulièrement pour objet l'approbation et l'adoption des statuts amendés de SARBICA. La modification de l'article 3 - catégories de membres - permettait à SARBICA une augmentation du nombre de ses membres. Cette modification permettait également l'in-

corporation dans SARBICA d'archivistes d'extrême-orient et la région Pacifique, particulièrement l'Australie. Outre les statuts, la discussion a porté sur d'autres points, dont la publication du patrimoine exclusif des archives imagées des pays membres de SARBICA ; un projet récemment appuyé par l'ICA. Un dîner de bienvenue a été organisé par les Archives nationales de Singapour, pays hôte, aux Reflets de Bukit Chandu (RBC) à Singapour.

Séminaire sur le rôle des archives dans les matériaux servant à l'histoire partagée de la guerre froide dans la perspective Asie-Pacifique, 13-14 mai 2009

Conjointement à la réunion extraordinaire du Bureau exécutif de SARBICA, les Archives nationales de Singapour ont organisé au RBC avec la S. Rajaratnam School of the International Studies (RSIS), un séminaire d'une journée et demie sur le rôle des archives dans les matériaux servant à l'histoire partagée de la guerre froide dans la perspective Asie-Pacifique. Le but du séminaire était d'inverser la tendance visant à considérer l'histoire contemporaine diplomatique/internationale de l'Asie du Sud-Est au travers d'une vision exclusivement occidentale, qui s'est souvent faite aux dépens d'une perspective indigène primordiale.

Le séminaire a réuni des archivistes et des chercheurs régionaux à la recherche d'une meilleure compréhension de l'histoire de la guerre froide dans une perspective asiatique par l'émergence de matériaux d'archives se rapportant à des événements-clés comme l'Urgence malaise, la fondation du PRC (1949), les Accords de Genève de 1954, la formation de l'ASEAN, la guerre du Vietnam et la fin de la guerre froide (1989).

Le séminaire a été suivi principalement par des archivistes issus des pays membres de SARBICA. Des rapports par pays ont été présentés le premier jour du séminaire par des représentants des pays membres de SARBICA. Des

Publications



« Flash » en arabe et espagnol

Le Conseil international des Archives a le plaisir d'annoncer le lancement de son bulletin d'information, *Flash*, en langues arabe et espagnole. Cette édition bilingue a été réalisée par les Archives nationales d'Algérie. Il s'agit d'une réplique aussi exacte que possible des versions française et anglaise. Nous nous excusons cependant des coquilles qui peuvent s'être glissées dans l'une ou l'autre des deux éditions, et espérons apporter des améliorations aux prochains numéros. Nous serons heureux de recevoir vos éventuelles observations. Nous souhaitons une bonne lecture à

nos membres arabophones et hispanophones, et sommes heureux d'avoir pu contribuer à faire aller notre organisation de l'avant, en publiant dans de nouvelles langues cet outil de communication qui ne peut qu'être apprécié par tous les archivistes du monde. Ces deux versions sont disponibles sur le site de l'ICA, www.ica.org

M. Abdelmajid Chikhi
Président d'ARBICA,
directeur général des
Archives nationales d'Algérie,
bouarifali@hotmail.com

textes ont également été présentés par des chercheurs de renom, tels que le professeur Tan Tai Yong, le professeur Prasenjit Duara, le professeur Anthony Reid de la National University of Singapore, le Dr. Michael Montesano (ISEAS), le Dr. Christian Ostermann du Woodrow Wilson International Center for Scholars et M. Malcolm Byrne de la National Security Archive George Washington University.

Réunion du bureau exécutif de SARBICA et séminaire sur la « Numérisation des documents d'archives-Expériences partagées », 30 septembre-4 octobre 2009

Cette réunion et ce séminaire seront organisés avec la collaboration du Département des documents d'État et archives du Vietnam, entre le 30 septembre et le 4 octobre 2009. On y attend comme participants les pays membres de SARBICA et d'autres contrées. Des experts bien connus dans le domaine de la numérisation des documents d'archives devraient présenter des communications au cours du séminaire.



Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site Web de SARBICA : www.arkib.gov.my/sarbica

Gowri P.S. Thangaya
Trésorière de SARBICA
gowri@arkib.gov.my

ESARBICA journal



Journal de la branche régionale pour l'Afrique orientale et australe de l'ICA
Volume 27, 2008,
ISSN 0376-4753
Contact : Ms
Kelebogile Kgabi,
Trésorière
d'ESARBICA,
kkgabi@gov.bw

Architecture et environnement

L'architecture a été, pour l'humanité, une avancée nécessaire : les maisons et l'urbanisme ont contribué à améliorer le cadre de vie. Tamanrasset en est un bon exemple. Et ce genre de travail, d'où qu'il vienne, doit être conservé, archivé.

La présence du comité exécutif du Conseil international des Archives à Tamanrasset les 27 et 28 mai, a permis aux présidents des sections de se réunir le 26, et pour une courte session de travail de cette section le 28. La section sur les archives d'architecture (ICA/SAR) souhaite ici faire part de quelques observations, d'abord, concernant le visage et la structure de la ville de Tamanrasset, son architecture et ses paysages alentours.

Les villes sont un espace de pensée et de coutumes, conçu par l'humanité ; c'est en tout cas ce que nous pensons, et les archives, archéologiques, textuelles, graphiques et photographiques, nous donnent raison. Lorsque qu'une personne, habituée à vivre près de la mer, d'une rivière ou ayant conscience que tous ces éléments existent alentours, se retrouve face à la grandeur du paysage de Tamanrasset, elle peut facilement craindre d'être dévorée par cet environnement. En réalité, l'homme a su le soumettre, à l'image des maisons, de l'organisation urbaine, de l'exploitation de l'eau, etc. La ville de Tamanrasset révèle la volonté de fer de ses habitants, leur esprit de travail ainsi que leur capacité à créer un espace habitable là où tout semble inhabitable.

En s'appuyant sur ces réalités, nombreuses et diverses à travers les différentes régions du monde, les prochaines activités de SAR consisteront à analyser, à partir d'archives intermédiaires et historiques, la capacité humaine à rendre habitable un environnement, des villes et des villages. En octobre, nous nous rassemblerons pour travailler sur les archives d'architecture et du bien-être.

De plus, lors de notre visite en Algérie, où nos hôtes se sont sans cesse montrés amicaux et accueillants, nous avons consolidé la position de notre section. Cette dernière privilégie une approche à la fois technique et théorique intégrant de plus en plus les besoins, les perspectives et les propositions des architectes, des administrations chargées de la gestion des archives et d'autres institutions qui possèdent des archives d'architecture. Ce travail est nécessaire pour mettre en lumière des zones géographiques comme le bassin méditerranéen, comprenant bien sûr les pays d'Afrique du Nord, mais aussi pour révéler de nouvelles perspectives, comme les nombreux éléments architecturaux, passés ou actuels, communs à l'ensemble des pays d'Amérique latine. Une réunion dédiée à cette thématique sera organisée à Séville en novembre 2010.



Esther Cruces Blanco
Secrétaire de SAR
mariae.cruces@juntadeandalucia.es

Mémoire, archives et droits de l'homme : affronter les démons du passé



Une centaine de participants se sont retrouvés le 4 juin au Parlement du Danemark, à Copenhague, puis le 5 juin au Musée de Malmö (Suède), lors d'une Conférence internationale sur le thème Mémoire, Archives et Droits de l'Homme - Affronter les démons du passé.

Elle était organisée conjointement par l'Association des archivistes danois, les Archives municipales de Malmö et le groupe de travail Archives et droits de l'homme de l'ICA (HRG), en partenariat avec le musée de Malmö, les commissions nationales pour l'UNESCO danoise et

suédoise, la Open Society Archives de Budapest, l'institut Raoul Wallenberg de l'université de Lund, et les associations d'archivistes de Suède, Norvège et Finlande.

Le ministre de l'Éducation du Danemark a ouvert la conférence avec l'Archiviste national et le représentant du haut commissariat aux droits de l'homme de l'ONU. Ce dernier a insisté sur l'attention croissante que les Nations unies portaient à la question des archives en relation avec la lutte contre l'impunité et il s'est félicité de l'établissement de nouveaux partenariats avec les archivistes. Ian Wilson, le président de l'ICA a souligné dans sa conférence plénière l'importance essentielle des archives pour la défense des droits de l'Homme et il a invité « les archivistes du monde à rester vigilants » sur ce point.

Au cours de quatre séances thématiques, les 17 intervenants et modérateurs ont présenté des études de cas, non seulement nordiques, mais aussi, plus largement, européens et mondiaux. Déportations forcées en Finlande au cours de la Seconde Guerre mondiale,

destin des enfants juifs d'Allemagne nazie réfugiés en Suède, identité des Sami, difficile émergence de la mémoire historique en Espagne, politiques de mémoire en Argentine, patiente collecte de témoignages de l'association Mémorial en Russie, lien à rétablir entre les familles dispersées par les conflits et sort des disparus en Bosnie, mémoire du génocide au Rwanda, luttes de libération et fin de l'apartheid en Afrique du Sud, dans tous les cas, la question des archives est centrale et leur préservation cruciale. Elle l'est particulièrement dans les sociétés en situation de post conflit et en transition vers la démocratie, tant pour réparer les torts causés aux victimes que pour reconstruire l'état de droit et tenter de réduire les populations et de prévenir le retour de la barbarie. Les bonnes pratiques archivistiques peuvent alors se trouver remises en cause et des documents administratifs anodins revêtir une importance déterminante.

Le droit des peuples à connaître leur histoire et la nécessité de la recherche historique pour remettre les faits en

La gestion des situations d'urgence

Notre secrétaire général s'est rendu à Cologne le mercredi 29 avril dernier, allant à la rencontre des bénévoles du Bouclier bleu. En effet, une mission de 80 bénévoles de différentes nationalités a été organisée par l'Association des comités nationaux du Bouclier bleu. Les collègues de Cologne ont pu ainsi bénéficier d'une aide importante puisqu'en quatre jours, ce sont environ 2 km linéaires de documents qui ont pu être traités.

Au regard de cette expérience et de la nécessité de développer les capacités de réponse aux sinistres dans nos institutions d'archives, l'ICA a décidé de se doter d'un programme intitulé « Emergency Management = Gestion des situations d'urgence ». Il s'agit du premier des programmes spécialisés mis en œuvre dans le cadre du projet profes-



David Leitch et Marjan Otter (ANCBS) avec des bénévoles traitant des archives sinistrées de Cologne.

sionnel de l'ICA. Son champ d'action concerne la prévention, reprenant ainsi les travaux d'anciens comités qui ont travaillé dans le domaine de la préservation et la préparation aux sinistres, mais aussi la gestion de l'intervention ainsi que la planification de la reprise d'activité dans les institutions sinistrées.

Ce programme se fixe des objectifs très concrets pour développer les capacités des institutions d'archives dans le

domaine de la gestion des sinistres, mais aussi pour sensibiliser les professionnels à la nécessité de s'insérer dans les dispositifs de planification et de gestion des sinistres existants. L'expérience du Bouclier Bleu montre que la solidarité interprofessionnelle est fondamentale et enrichissante. Nous espérons pouvoir développer en coordination avec nos branches régionales un réseau de compétences dans la prévention des sinistres, la mitigation des risques et la gestion des sinistres touchant les biens culturels en général. D'ici la parution du prochain numéro de Flash, nous mettrons à votre disposition un ensemble de ressources destinées à vous aider dans la gestion d'un sinistre. Vous pourrez également obtenir des conseils en vous adressant directement à nous.

Pour que cette entreprise soit un succès, vous serez régulièrement sollicités pour nous permettre de connaître vos capaci-

perspective et prendre en compte les mémoires de tous les acteurs ont été affirmés au cours des débats. Pour ce qui est de l'accès aux documents, le dilemme consiste toujours à trouver le point d'équilibre entre droit de savoir et protection des individus. La question du sort des archives des commissions de vérité et des tribunaux pénaux internationaux a été discutée et la nécessité de conserver ailleurs des copies numérisées a été soulignée.

Cette conférence était placée sous la bannière du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle de 1948 et était organisée à l'occasion de l'ouverture au public d'une exposition sur la vie de Nelson Mandela au musée de Malmö qui venait du musée de l'Apartheid de Johannesburg. Au vu des débats passionnés qu'elle a suscités, il est clair que, cinq ans après la CITRA de 2003, l'esprit du Cap est toujours vivant.

Le programme de la conférence est accessible à www.landsarkivetkbh.dk/arkivforeningen/text/MAHRprogram2009_06_02.pdf et les actes seront publiés

en anglais dans les prochains mois, grâce au soutien de la Commission danoise pour l'UNESCO.



Anna Svenson
Présidente de HRG
svenson@malmö.se

tés actuelles et vos pratiques. D'ici 2010, les rendez-vous ne manqueront pas, car nous allons ouvrir un site d'information et de veille partagée dans le domaine de la gestion des situations d'urgence, organiser deux ateliers : le premier consacré à la priorisation des collections à évacuer (protection des « vital records »), le deuxième sur la gestion de l'après-sinistre avec la réalisation d'un plan de reprise d'activité. Enfin, au cas où vous seriez victime d'un sinistre, nous serons à vos côtés et mobiliserons nos réseaux (Bouclier Bleu) pour vous aider dans vos démarches. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter.



Christophe Jacobs
ICA responsable de projet [Programme de gestion des situations d'urgence]
jacobs@ica.org

Réactivation de SLA

Une section ICA des archives littéraires (SLA) entreprenante pourrait réaliser un travail de collaboration extrêmement utile, et une initiative vient d'être prise pour tenter d'attirer de nouveaux membres et de revitaliser la section.

Au Royaume Uni, le GLAM (Groupe pour les archives et manuscrits littéraires - voir archives.li.man.ac.uk/glam) travaille depuis 2005 pour établir un programme d'activités et de partage d'informations entre les archivistes littéraires de Grande-Bretagne et d'Irlande et les conservateurs des collections spéciales.

GLAM a proposé d'offrir son savoir et son enthousiasme à l'ICA, de créer un programme de travail et d'utiliser le site Web ICA pour développer le partage d'expérience, les meilleures pratiques et l'information au niveau international.

La proposition consiste à reprendre le travail déjà entrepris au cours de deux engagements à longue échéance de ICA/SLA de produire un répertoire des principaux dépôts d'archives littéraires et artistiques (proposé au début des années 1990 comme projet commun ICA/IFLA, mais défailant selon le rapport IFLA 1994), et de faire une étude de toutes les questions de correspondance au sein des collections littéraires (l'objectif principal de SLA entre 2000 et 2004).

En outre, il a été suggéré que SLA puisse entamer des projets pour partager l'information et les meilleures pratiques dans les domaines suivants :

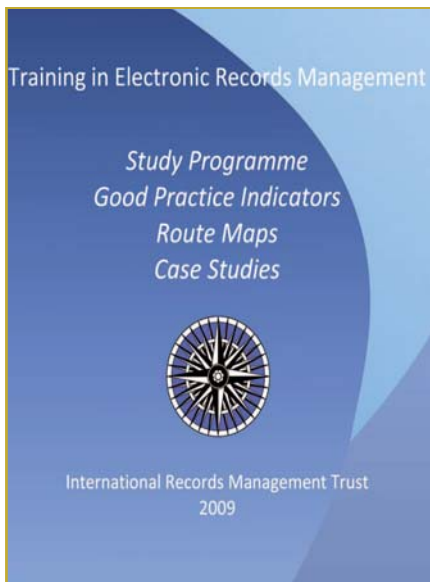
- ▶ Politiques de collecte ;
- ▶ Localisations internationales diverses (particulièrement pour les auteurs et les artistes dont les papiers sont conservés ailleurs que dans leur pays d'origine - la version littéraire des « archives déplacées ») ;
- ▶ Comment guider les chercheurs en archives littéraires ;
- ▶ Les moyens électroniques : la collecte de matériaux littéraires et artistiques sous forme d'e-mails, de fichiers électroniques, de disques et de disquettes.

Les archivistes et les chercheurs, qu'ils soient ou non membres de l'ICA, qui seraient intéressés par cette initiative, sont priés de contacter le Dr. David Sutton, éditeur du Location register of English Literary manuscripts and letters (www.locationregister.com) et membre du Comité exécutif du GLAM.



David Sutton
Directeur du projet de recherche
à la Reading University Library
d.c.sutton@reading.ac.uk

Formation à la gestion de l'archivage électronique



Cette offre de formation, **Formation à la gestion de l'archivage électronique (ou TERM)**, a été développée par l'**International Records Management Trust (IRMT)**, au sein d'un projet plus vaste d'enquête sur les questions liées au renforcement de l'intégrité dans les systèmes d'information du secteur public.

Commencé en 2006, ce projet fut conçu dans l'optique d'aborder le problème crucial de l'archivage au sein de l'environnement informatique. Cette étude porte sur les dossiers de personnels et les fiches de paie, et ce en raison de la place occupée par le contrôle de gestion des paies et les passations de marché dans les dépenses publiques, tous deux jouant un rôle majeur dans la dilapidation des finances de l'État. Le contrôle de gestion des paies, en particulier, apparaît à tous les gouvernements comme un problème de première importance. Le projet a ainsi donné l'opportunité d'explorer la gestion de l'archivage papier, au niveau des entrées (inputs) des systèmes d'information gérant les ressources de types financier ou ressources humaines, au niveau des sorties numériques (outputs) de la gestion des archives électroniques, ainsi que les liens entre ces entrées et sorties. Il a également permis de

mesurer le niveau de transposition des contrôles et autorisations fonctionnant dans les anciens systèmes papier dans un environnement de travail informatique.

Cette étude a, dans un premier temps, porté sur la zone géographique d'Afrique du Sud et de l'Est. Deux organismes régionaux d'importance y ont participé : la Branche régionale pour l'Afrique orientale et australe du Conseil international des Archives (ESARBICA) et l'Association des vérificateurs généraux d'Afrique orientale et australe (ESAAG).

Le projet a pour objectif de proposer des produits offrant à la fois un cadre conceptuel et des conseils pratiques sur des questions relatives à la gestion de l'archivage électronique. Ils peuvent être utilisés dans le cadre d'autoformation, de formation à domicile, comme ressources pour les cours d'enseignement supérieur, ou encore comme support de cours d'enseignement à distance.

Ceci comprend :

- ▶ Module 1 : *La compréhension du contexte de gestion de l'archivage électronique*
- ▶ Module 2 : *Planifier et manager un projet de gestion de l'archivage électronique*
- ▶ Module 3 : *Manager la création, l'utilisation et l'élimination des archives électroniques*
- ▶ Module 4 : *La conservation des archives électroniques*
- ▶ Module 5 : *Gérer les dossiers de personnel dans un environnement informatique*

Des ressources complémentaires : une bibliographie des ressources clés relatives à la gestion des archives électroniques.

Un glossaire des termes : un glossaire consolidé des termes pertinents relatifs au records management, à la gestion électronique des archives, à l'informatique et aux ordinateurs.

Des indicateurs de performance pour aider à mesurer la capacité des systèmes de contrôle des archives.

Des feuilles de route pour passer d'un envi-

ronnement d'information papier à un environnement d'information électronique.

Les prestations du projet comprennent également une série d'études de cas menées au Botswana, au Ghana, en Inde, en Sierra Leone, en Tanzanie et en Zambie, et portant essentiellement sur les problèmes liés à la gestion des ressources humaines et des fonctions de paie dans les gouvernements. Elles proposent également des recherches sur les systèmes de gestion de personnel, de type papier ou électronique.

Ces études sont particulièrement destinées aux lecteurs intéressés par la gestion de personnel et de paie. Cependant, les conclusions générales qui en sont tirées proposent aussi un aperçu de qualité en termes d'automatisation, de sélection des outils de gestion de l'archivage électronique et de problèmes rencontrés lors du passage d'une gestion de l'information et de l'archivage de type papier à un type électronique.

Un certain nombre de professionnels de l'information et de l'archivage contribuent au développement de cette offre de formation, notamment des représentants de l'Australie, du Botswana, du Canada, du Kenya, de Singapour, d'Afrique du sud, du Royaume-Uni et des États-Unis. Les chroniqueurs rassemblent des professionnels des Fidji, du Kenya, de Malaisie, d'Afrique du Sud, de Trinidad, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Pour plus d'informations ou pour télécharger une copie de cet outil gratuit, rendez-vous sur le site de l'IRMT à l'adresse suivante www.irmt.org. Les coordonnées postales et téléphoniques de l'IRMT sont les suivantes :



International Records Management Trust
2nd Floor, Suite 14 & 15
88/90 Hatton Garden
London EC1N 8PN
Royaume-Uni
tél. +44 (0) 20 7831 4101
fax +44 (0) 20 7831 6303
email info@irmt.org
site www.irmt.org